

## II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

---

Volume 22, Number 4, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702921ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702921ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Tessier, M. (1991). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 22(4), 819–828. <https://doi.org/10.7202/702921ar>

extérieures, *Communiqué no 202*, 20 septembre 1991; *The Globe and Mail*, 6 septembre 1991, p. A3 et 18 septembre 1991, p. A6B).

## II — Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1991)

### A — Aperçu général

Du troisième trimestre de l'année 1991, on retiendra particulièrement deux événements dont il faudra suivre les retombées: la présentation d'une politique des affaires internationales et les modifications apportées aux niveaux d'immigration. Le premier événement constitue un exercice qui n'avait pas été effectué depuis 1985 et qui se veut un outil de réflexion; le second apporte des changements à la politique d'immigration déposée il y a quelques mois à peine et qui affecteront la progression des flux migratoires au Québec pour les prochaines années.

### B — La politique d'affaires internationales

Tel que prévu par le projet de loi 42 de 1988 sur la création du MAI, le ministre des Affaires internationales doit élaborer, en collaboration avec les autres ministères, une politique des affaires internationales et s'assurer de sa mise en œuvre. L'on attendait donc depuis un certain temps déjà le dépôt d'un tel document, un geste finalement posé le 19 septembre. Au dire même du ministre Ciaccia, ce document est le résultat d'une consultation générale mais, en raison des conditions changeantes de l'environnement international, l'on doit plutôt le concevoir «comme un cadre de référence et un instrument de travail qu'il faudra mettre au point de façon continue.»

Alors que le document de 1985 portait comme sous-titre: «*Énoncé de politique de relations internationales*», celui de 1991, un texte de 228 pages, s'intitule: «*Le Québec et l'interdépendance, Le Monde pour horizon, Éléments d'une politique d'affaires internationales*». La terminologie employée dans l'énoncé réfère d'ailleurs exclusivement aux «affaires internationales» qui sont distinguées d'entrée de jeu de la «politique étrangère», un domaine dont la responsabilité relève exclusivement du gouvernement fédéral. Les «affaires internationales» font alors référence à des éléments tels que l'économie, le tourisme, les transports, les télécommunications, la culture, l'environnement et l'aide au développement.

La conduite des affaires internationales ainsi définie nécessite, lit-on dans l'énoncé, un «cadre adapté aux réalités du Québec» et, à cette fin, un certain nombre de domaines d'intervention ont été retenus. L'énoncé en présente huit :

- l'économie (développement industriel, investissements, commercialisation et tourisme);
- la science et la technologie;
- la culture, la communication et la langue;
- les ressources humaines (formation et immigration);
- les affaires sociales et l'environnement;
- le rayonnement à l'étranger;
- les relations intergouvernementales et institutionnelles.

Pour chacun de ces champs d'intervention, la politique présente un bon nombre d'objectifs généraux et de données statistiques dont on ne peut rendre compte dans ces pages. Retenons plutôt que ces objectifs et la promotion des intérêts du Québec se traduisent concrètement dans les relations courantes que le Québec entretient avec chacune des régions du globe. L'énoncé offre, dans sa troisième partie, une classification des partenaires étrangers du Québec qui diffère de celle de 1985. Cette nouvelle classification débute par la zone de l'Amérique, où les États-Unis demeure «le premier pôle» et où le Mexique devient un «partenaire privilégié» et certains pays d'Amérique latine, des «partenaires majeurs». Vient ensuite la zone du continent européen dans laquelle la France demeure un «partenaire privilégié» alors que le Royaume-Uni et l'Allemagne sont désignés comme des «partenaires de premier plan». Les autres partenaires du Québec dans cette zone sont la Belgique, l'Italie, la Suède, les autres pays nordiques et les pays est-européens. Avec l'Asie, le Québec orientera ses relations en favorisant le concept de «filiales spécialisées», un concept qui fait principalement référence à la possibilité d'entreprendre des alliances stratégiques avec le Japon, la Corée et Taïwan. Les pays de l'espace francophone africain sont, quant à eux, désignés comme des «partenaires de codéveloppement», le développement de la francophonie multilatérale représentant d'ailleurs «un enjeu vital» pour le Québec<sup>1</sup>.

Le document de 1991 se termine par un exposé des moyens et de la stratégie du Québec pour mettre en œuvre sa politique des affaires internationales. Parmi ces mesures, notons :

- la transformation des délégations de Düsseldorf et de Tokyo en délégations générales;
- la désignation comme délégations des anciens bureaux d'Atlanta, de Caracas, de Singapour, de Stockholm et de Bogota;
- la volonté de continuer d'utiliser des formes de représentation adaptées pour répondre à des besoins sectoriels ou temporaires;
- la modification de programmes d'aide à l'exportation;

1. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon; éléments d'une politique d'affaires internationales*, quatrième trimestre de 1991, 228p.; voir aussi Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon, Résumé*, quatrième trimestre de 1991, 59p.

- l'augmentation, dans les délégations et au ministère, des ressources spécialisées dans la prospection des investissements étrangers;
- la création d'un programme particulier pour aider la ville de Montréal à développer son caractère international;
- le développement d'un volet international aux programmes de recherche pour encourager la collaboration entre les équipes d'excellence d'ici et de l'étranger.

En résumé, concluait le ministre Ciaccia, les effets attendus de cette politique seront «le renforcement de notre structure industrielle (...) de nouveaux investissements à l'étranger, une augmentation de nos exportations, (...) une importance nouvelle accordée à la science et à la technologie; des créateurs et des entreprises culturelles capables de s'imposer sur des marchés élargis; un développement social qui pourra compter parmi les plus avancés parce qu'il aura su tenir compte des exigences de la compétitivité; (et) des relations plus fructueuses entre les différentes communautés qui composent le Québec<sup>2</sup>».

## C — Les politiques commerciales

En juillet, à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale qui réunissait les ministres du Commerce extérieur, le ministre Ciaccia exprimait à ses homologues les inquiétudes du Québec face à l'impasse des négociations commerciales multilatérales du GATT<sup>3</sup>. «On peut légitimement se demander s'il existe encore une véritable volonté politique de parvenir à un accord» déclarait-il en appelant les dirigeants des principaux pays industrialisés à prendre «les décisions politiques courageuses qui s'imposent». Le ministre se montrait par ailleurs satisfait du déroulement des négociations entre le Mexique, le Canada et les États-Unis sur la libéralisation de leurs échanges ainsi que du règlement intervenu dans le cadre du traité canado-américain de libre-échange sur les exportations canadiennes de viande de porc. On sait qu'à la suite de l'élimination du droit compensateur perçu par les États-Unis, un montant de \$10 millions sera remboursé à l'industrie porcine du Québec.

Par ailleurs, l'annonce unilatérale faite par le gouvernement canadien de résilier l'Entente canado-américaine sur le bois d'œuvre inquiétait le Québec, principale province productrice de ce matériau avec la Colombie-Britannique. Anticipant des mesures de rétorsion, le gouvernement québécois entreprenait de consulter l'industrie et les différents milieux concernés par cette décision<sup>4</sup>.

2. Gouvernement du Québec, «Le Québec et l'interdépendance: le monde pour horizon», discours sur la présentation de la politique d'affaires internationales prononcé par le ministre John Ciaccia à l'Hôtel Quatre Saisons, Montréal, 19 septembre 1991.

3. Voir les deux communiqués de presse émis le 17 juillet par le Ministère des Affaires internationales et *Le Devoir*, 18 juillet 1991, p. 3.

4. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 3 septembre 1991.

## D — Les politiques d'immigration

Retardant la réalisation d'un des principaux objectifs de sa nouvelle politique d'immigration, la ministre des Communautés Culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay, annonçait le 4 juillet le gel du niveau d'immigration pour la prochaine année<sup>5</sup>. Le Québec prévoit ainsi accueillir en 1992 quelque 45 000 immigrants, le niveau actuel, pour ensuite légèrement hausser ce plafond à 47 000 immigrants en 1993 puis à 49 000 en 1994.

En annonçant cette décision, la ministre expliquait que le gouvernement avait jugé que le consensus social en faveur d'une hausse substantielle de l'immigration n'était pas «suffisamment profond» et que la récession économique qui sévit au Québec pourrait amener une partie de la population à percevoir la croissance des immigrants comme un défi à leur sécurité économique. Cette décision, précisait toutefois la ministre, aura également pour effet d'assurer un meilleur accueil des immigrants «tant au niveau des services offerts, que de l'ouverture de nos concitoyens à leur endroit». Le tableau suivant présente les nouveaux niveaux d'immigration retenus :

**Nombre d'immigrants par catégorie**

	1992	1993	1994
indépendant	22,000	23,500	26,500
réfugié	11,500	11,500	11,000
famille	11,500	12,000	11,000

## E — Le Québec et la Francophonie

À quelques semaines de la IV<sup>ème</sup> conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, le rythme des réunions préparatoires et des contacts bilatéraux s'accélère afin d'accomplir les nombreuses tâches de préparation que suppose un rendez-vous de cette importance. Le Comité international du Suivi et le Comité international préparatoire auquel participe le Québec se réunissaient donc à diverses reprises<sup>6</sup>. À l'instar de ses partenaires francophones, le Québec, représenté par son ministre délégué à la Francophonie, M. Guy Rivard, suivait ces activités et M. Rivard

5. Frédéric TREMBLAY, *Le Devoir*, 5 juillet 1991, pp. 1 et 4 ; Estanislaos OZIEWICK, *The Globe and Mail*, 5 juillet 1991, p. A3.

6. Voir *Lettres de la Francophonie*, no 28, 15 octobre 1991, p. 1.

se déplaçait par exemple à l'île Maurice en juillet pour une réunion préparatoire<sup>7</sup> et recevait en août le responsable du Comité international du Suivi, M. Christian Valantin<sup>8</sup>.

En plus de ces activités, le ministre Rivard assistait à la XVIII<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française qui se tenait à Ottawa au début de septembre<sup>9</sup> puis devait participer quelques jours plus tard à la VI<sup>ème</sup> conférence des ministres responsables de TV5 à Hull où il accueillait ses homologues européens et africains<sup>10</sup>.

## F — Le Québec et les États-Unis

Les relations américano-québécoises étaient marquées ce trimestre-ci par les tractations entourant le contrat d'achat d'électricité par la *New York Power Authority*, un dossier dont les développements se faisaient plus rapides avec l'imminence de la date limite prévue pour la résiliation du contrat sans pénalité financière<sup>11</sup>. Conclue en 1989, cette entente prévoit la livraison de 1000 mégawatts d'électricité de 1995 à 2016, ce qui représente un marché de \$17 milliards, mais les deux parties pouvaient résilier leur engagement avant le 30 novembre 1991 sans subir la pénalité financière de \$4 milliards prévue en pareil cas. Le Premier ministre du Québec annonçait finalement le 29 août le report d'un an, soit jusqu'au 30 novembre 1992, de la date de résiliation sans pénalité<sup>12</sup>. Ce délai permettra à l'État de New York de réévaluer sa position à la lumière d'une baisse de la demande énergétique sur son territoire et à Hydro-Québec de mener à bien son étude environnementale sur le complexe hydro-électrique de Grande-Baleine.

Deux jours après cette annonce, le gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo, commandait deux études, l'une sur les impacts environnementaux, l'autre sur les impacts économiques, sur les conséquences de l'annulation éventuelle de ce contrat<sup>13</sup>. C'est l'*Energy Planning Board* qui réalisera ces recherches dont les conclusions sont attendues d'ici au 1<sup>er</sup> mars 1992.

7. *Le Téléx*, 7 juillet au 20 juillet 1991, p. 1. Voir aussi Gouvernement du Canada, Ministère des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 149*, 27 juin 1991.

8. *Le Téléx*, 18 août au 31 août 1991, p.1.

9. *Le Téléx*, 1<sup>er</sup> septembre au 14 septembre 1991, p.1.

10. *Le Téléx*, 1<sup>er</sup> septembre au 14 septembre 1991, p.1.

11. Voir notamment Catherine LECONTE, *Le Devoir*, 27 juillet 1991, pp. A1 et A4, 6 août 1991, pp. 1 et 4 et 9 août 1991, pp. 1 et 4; Jacque McNish, *The Globe and Mail*, 7 août 1991, pp. B1 et B2.

12. Michel VENNE, *Le Devoir*, 28 août 1991, pp. 1 et 4; voir aussi Catherine LECONTE, *Le Devoir*, 29 août 1991, pp. 1 et 4.

13. Catherine LECONTE, *Le Devoir*, 30 août 1991, pp. 1 et 4.

## G — Le Québec et l'Europe de l'Ouest

### 1 – L'Espagne

Le Québec participera, apprenait-on au cours du trimestre, à l'Exposition universelle de Séville qui se tiendra du 20 avril au 12 octobre 1992. En plus de la location d'un espace réservé au sein du Pavillon du Canada, le Québec aura une représentation commerciale au Centre international des Congrès où une équipe de conseillers dirigée par M. Claude Trudel, le Représentant du Québec, assurera la promotion des intérêts économiques, scientifiques et technologiques québécois auprès des visiteurs et des gens d'affaires européens<sup>14</sup>.

### 2 – La France

En juillet, la Presse canadienne rapportait les propos du maire de Paris et candidat pressenti aux élections présidentielles, M. Jacques Chirac, propos dans lesquels M. Chirac déplore que le principe des rencontres annuelles entre les Premiers ministres français et québécois ne soit pas respecté avec plus d'assiduité. Estimant que les liens qui existent entre la France et le Québec justifient ces rencontres, le maire de Paris disait regretter de voir «des liens qui sont ceux de l'amitié réciproque se distendre<sup>15</sup>.»

### 3 – Les Pays-Bas

En compagnie d'une quinzaine de représentants de sociétés québécoises, le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, effectuait une mission commerciale aux Pays-Bas du 23 au 25 septembre<sup>16</sup>. M. Ciaccia rencontrait alors son homologue, Mme Yvonne van Rooy, ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Piet Dankert, avec lesquels il discutait des grandes questions de l'économie internationale et de l'union politique européenne. M. Ciaccia prononçait le lendemain une allocution devant des chefs d'entreprises néerlandais réunis au *World Trade Center* d'Amsterdam. Le ministre profitait également de son séjour pour entamer les négociations sur un éventuel accord en matière de sécurité sociale. Quant aux gens d'affaires qui accompagnaient M. Ciaccia, ils établissaient des contacts en vue de coentreprises dans les secteurs de l'aéronautique, de l'informatique et de l'instrumentation médicale.

14. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 11 septembre 1991; Michel Venne, *Le Devoir*, 9 septembre 1991, pp. 1 et 4.

15. Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 17 juillet 1991, pp. 1 et 4.

16. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 27 septembre 1991.

## H — Le Québec et l'Europe de l'Est

### 1 — La Tchécoslovaquie

Le renforcement de la coopération entre le Québec et la Tchécoslovaquie se poursuivait au cours du trimestre alors qu'une délégation tchécoslovaque était de passage à Montréal au début du mois de juillet. Des discussions avec des ministres québécois, des hauts fonctionnaires et des gens d'affaires étaient prévues et la ratification officielle de l'entente conclue en 1990 lors du séjour de M. Bourassa en Tchécoslovaquie était réalisée<sup>17</sup>.

### 2 — L'Union soviétique

La situation incertaine qui prévalut en Union soviétique durant les quelques heures que dura la destitution de Mikhaïl Gorbatchev le 19 août souleva une vive inquiétude dans les milieux politiques et financiers internationaux, canadiens et québécois. Au Québec, le ministère des Affaires internationales entreprit de mettre en garde les investisseurs et les entreprises québécoises faisant affaire en Union soviétique contre les risques de résiliation de contrats et l'on envisagea même d'annuler une mission commerciale prévue à l'automne<sup>18</sup>. L'échec de la tentative du coup d'État devait toutefois assurer une reprise des activités normales dès le 21 août.

## I — Le Québec et l'Arabie saoudite

Une délégation saoudienne dirigée par le prince Bin Salman Bin Abdulaziz s'arrêtait au Québec à la mi-juillet. L'objectif de ce séjour allié à la fois un aspect culturel avec l'ouverture de l'exposition «L'Arabie saoudite d'hier à demain» et un aspect économique avec la présence d'une importante délégation de gens d'affaires. Ces derniers rencontraient d'ailleurs des représentants des milieux québécois industriel et financier pour discuter des possibilités d'affaires qu'offre leur pays et rassurer des investisseurs potentiels quant à la stabilité économique retrouvée après les bouleversements occasionnés par la crise du Golfe<sup>19</sup>.

17. Borislav NICOLOV, *Le Devoir*, 3 juillet 1991, p. 3.

18. Laurier CLOUTIER, *La Presse*, 20 août 1991, cité par *L'Argus*, 20 août 1991, p. A24.

19. Claude TRUCOTTE, *Le Devoir*, 13 juillet 1991, p. A5; voir aussi Ministère des Affaires internationales, *Allocution*, 10 juillet 1991.



## J — Le Québec et l'Afrique

M. Ciaccia quittait les Pays-Bas pour l'Afrique où il devait se rendre au Gabon, au Nigéria et au Bénin jusqu'au 4 octobre<sup>20</sup>. Il était accompagné lors de cette mission diplomatique et commerciale d'une trentaine de représentants d'entreprises québécoises œuvrant dans les secteurs des mines, de l'ingénierie-conseil, de l'énergie, des télécommunications, de la construction, de la santé et de l'agro-alimentation. Le calendrier des activités de cette tournée africaine permettait à M. Ciaccia d'établir des contacts avec plusieurs ministres et responsables politiques, notamment les ministres gabonais des Affaires étrangères et des Mines, de l'Énergie et des Ressources hydrauliques et le président de l'Assemblée nationale du Bénin. Les sujets de discussion de ces rencontres étaient variés passant de la consolidation des institutions démocratiques du Bénin aux possibilités d'aide technique dans le secteur énergétique au Gabon. Quant aux discussions menées par les gens d'affaires du Québec, elles portaient aussi sur un vaste éventail dont la gestion des déchets au Bénin, la réalisation de test de dépistage du sida au Nigéria et la construction de bâtiments scolaires au Gabon.

## K — Chronologie thématique\*

### *La promotion du Sommet des grandes villes du monde*

juillet:

Les maires des villes de Paris et New York confirment leur participation au troisième Sommet des grandes villes du monde à l'occasion de la visite que leur rend le maire de Montréal, M. Jean Doré. Plusieurs autres villes telles Moscou, Nairobi et Buenos Aires confirment également leur présence à cet événement. (Marie Tison, *Le Devoir*, 10 juillet 1991, p. 3; Michel Dolbec, *Le Devoir*, 17 juillet 1991, pp. 1 et 4).

### *Montréal accueille un autre organisme international*

4 juillet:

Le quotidien montréalais *Le Devoir* rapporte le déménagement, de Bruxelles à Montréal, du Secrétariat permanent du Conseil francophone de la chanson, un organisme chargé de promouvoir la création et la diffusion de la chanson d'expression française. Cette décision fait suite à une entente prise lors de la réunion de novembre dernier des ministres de

20. *Le Devoir*, 28 septembre 1991, p. A3; Josée BOILEAU, *Le Devoir*, 31 octobre 1991, pp. B1 et B2; voir aussi Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 27 septembre 1991.

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

la Culture des pays ayant en commun l'usage du français. La direction de cet organisme est confiée à Mme Lise Georges qui a déjà été directrice générale de l'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois. (Jocelyne Richer, *Le Devoir*, 4 juillet 1991, p. 3).

#### *Accord entre le Québec et l'IBAC*

8 août :

Après l'Association du transport aérien international et la Société internationale de télécommunications aéronautiques, le Conseil international de l'aviation d'affaires devient la troisième organisation internationale non gouvernementale à pouvoir bénéficier d'un accord avec le gouvernement du Québec en matière d'exemptions fiscales. (Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 8 août 1991).

#### *Campagne publicitaire d'Hydro-Québec à l'étranger*

mi-août :

La société Hydro-Québec lance une campagne publicitaire dans deux quotidiens du Vermont pour donner à la population de cet État de l'information sur ses projets de développements hydro-électriques dans la Baie James et le Nord québécois. Cette campagne comprend un message de félicitations du président d'Hydro-Québec à l'occasion du bicentenaire de cet État et des comptes-rendus sur les activités d'Hydro-Québec concernant la protection de l'environnement et le partenariat avec les autochtones. (Catherine Leconte, *Le Devoir*, 12 août 1991, pp. 1 et 4).

#### *Le Québec et la Roumanie*

Du 19 au 25 août :

La visite officielle au Québec du ministre de l'Environnement de la Roumanie, M. Valeriu Eugen Pop, est attendue du 19 au 25 août. Ce séjour fait suite à une invitation lancée par le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia. (*Le Téléx*, 18 août au 31 août 1991, p. 1).

#### *Un nouveau délégué à Los Angeles*

début de septembre :

Un haut fonctionnaire de carrière, M. Marcel Gilbert, remplace M. Émile Genest au poste de délégué du Québec à Los Angeles. Après étude du dossier, le gouvernement québécois avait décidé au cours de l'été de ne pas renouveler le mandat de trois ans de M. Genest. (Pierre April, *Le Devoir*, 6 juillet 1991, p. A21).

### *Une vitrine pour Hydro-Québec en Europe*

septembre :

La Société Hydro-Québec ouvre à Bruxelles un bureau d'information qui sera dirigé par M. Jacques Finet. Près de \$500 000 seront consacrés à ce projet dont l'objectif est de diffuser et promouvoir les politiques et les activités environnementales d'Hydro-Québec auprès des gens d'affaires et des gouvernements européens. (*Le Devoir*, 20 septembre 1991, p. A2; Lisa Schlein, *The Globe and Mail*, 20 septembre 1991, p. B4).

### *Le Québec et l'AIPLF*

6 septembre :

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Saintonge, est élu premier vice-président de l'Assemblée des parlementaires de langue française (AIPLF). (*Le Devoir*, 7 septembre 1991).

### *Participation québécoise au x<sup>ème</sup> Congrès forestier mondial*

13 au 26 septembre :

Le ministre des Forêts, M. Albert Côté, se rend en France pour assister aux travaux du x<sup>ème</sup> Congrès forestier mondial, une réunion qui se tient tous les cinq ans sous l'égide de l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). À l'issue de cette rencontre, le ministre Côté se dit satisfait des résultats obtenus par la délégation québécoise. (Michel Dolbec, *Le Devoir*, 17 septembre 1991, p. A2 et 27 septembre 1991, p. A2).